

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, aucune donnée n'indique jusqu'à présent qu'il le réduira.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Sharp:** Voilà ce sur quoi portent les enquêtes actuellement en cours. Si elles démontraient que le programme DISC contre lequel nous avons manifesté la plus vive opposition tant auprès du GATT que du gouvernement des États-Unis, aura néanmoins la conséquence que l'honorable député a signalée, le gouvernement du Canada n'hésitera pas à prendre les mesures qui s'imposent.

L'OMISSION DE L'ACCORD SUR LA PRODUCTION  
AUTOMOBILE DU DISCOURS DU PRÉSIDENT NIXON À LA  
CHAMBRE ET AU SÉNAT

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, il a été question du discours prononcé par le président des États-Unis en cette enceinte. Comme M. Peter Desbarats a déclaré que certains indices portent à croire que le discours du président a été écrit en partie par M. Ivan Head, un des principaux rédacteurs du premier ministre, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si la question de l'accord sur l'automobile était abordée dans le discours du président mais a été supprimée à la demande de M. Head?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, ce n'est guère plus vraisemblable que si les discours du chef de l'opposition avaient été écrits par le président Kennedy.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** M. Head fait de la poésie en prose.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DISC ET LES  
NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre suppléant une question au sujet d'une déclaration que le premier ministre a faite à la Chambre il y a quelque temps. Interrogé sur l'état des pourparlers canado-américains concernant l'accord sur l'automobile, le premier ministre a fait savoir que l'une et l'autre parties révisaient l'ensemble de leurs propositions. Le premier ministre suppléant nous dirait-il si, du fait de cette récente découverte du gouvernement, selon laquelle les fabricants d'automobiles auraient présenté des demandes en vertu du programme DISC et auraient apparemment violé quelque entente, les négociations concernant ces ensembles seront plus difficiles?

• (1430)

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je ne vois pas comment cette situation pourrait les faciliter.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES INTENTIONS DES  
FABRICANTS CANADIENS D'AUTOMOBILES—DEMANDE  
D'EXPLICATIONS

**M. H. W. Danforth (Kent-Essex):** Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au premier ministre suppléant à ce même propos? Étant donné que le gouvernement entend demander aux filiales canadiennes des sociétés américaines d'automobiles quelles sont leurs intentions, le premier ministre suppléant nous dirait-il si

[L'hon. M. Hees.]

une déclaration à ce sujet sera présentée à la Chambre bientôt, puisque bon nombre de contrats relatifs aux modèles 1973 sont déjà en voie d'être adjugés?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit vendredi le ministre de l'Industrie et du Commerce. Il sera à la Chambre demain. On pourra alors lui adresser directement et plus utilement toutes les questions de ce genre.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LE DÉVOILEMENT DU  
NOM DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES PARTICIPANTES

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant? Étant donné qu'on a révélé, vendredi dernier, que les entreprises américaines qui participent au programme DISC ont le droit d'être protégées par le secret aux termes des règles régissant ce programme, le gouvernement envisage-t-il de formuler des instances ou d'adopter des méthodes particulières afin de signaler aux importateurs canadiens les entreprises américaines qui fonctionnent en conformité du programme DISC et qui exportent des marchandises au Canada?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je ne saurais répondre directement à cette question. Il va sans dire que toute intervention à l'encontre des sociétés qui tirent parti du programme DISC soulèverait des problèmes très sérieux, notamment celui-ci: il nous faut savoir si elles tirent parti du programme.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence donnera la parole au député de Fraser Valley-Ouest pour une dernière question supplémentaire, puis elle la donnera au député d'Annapolis Valley.

**M. Rose:** Puisque le ministre a laissé entendre tantôt qu'il est très difficile de déterminer le nombre d'emplois perdus au Canada à cause du programme DISC, ne croit-il pas qu'il faudrait obliger les sociétés qui exportent au Canada à annuler toute participation au programme DISC, afin de nous permettre d'établir le nombre de nos emplois perdus?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale au député que sa question soulève un débat.

\* \* \*

RADIO-CANADA

LE DIFFÉREND AVEC NABET—LA DÉMISSION DU  
PRÉSIDENT ET L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Étant donné l'annonce de la démission du président de Radio-Canada, le ministre présenterait-il un rapport sur les difficultés ouvrières que connaît actuellement la société et nous dirait-il si celles-ci y sont pour quelque chose dans la démission du président?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur le président, il n'existe aucune relation entre la démission du